

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE D'AUREILLE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130006600019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARLES

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE D'AUREILLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	44
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	45
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	51
A10.3 - Opérations liées aux cessions	52
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A11 - Etat des travaux en régie	55
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	57

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	61
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.6 - Etat des engagements reçus	63
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	67
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	68
C1.2 - Actions de formation des élus	71
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	72
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	73
C3.2 - Liste des établissements publics créés	74
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	77
C3.6 - Identification des flux croisés	79
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	80
D2 - Arrêté et signatures	81

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 13006	MAIRIE D'AUREILLE MAIRIE D'AUREILLE	CA 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,30 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,39 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	66,67 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 265 336,00	G	1 408 537,26
	Section d'investissement	B	1 126 471,69	H	1 461 485,83

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	323 170,49 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	262 316,02 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 654 123,71	= G+H+I+J	3 193 193,58

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	190 193,26	L	230 425,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	190 193,26	= K+L	230 425,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 265 336,00	= G+I+K	1 731 707,75
	Section d'investissement	= B+D+F	1 578 980,97	= H+J+L	1 691 910,83
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 844 316,97	= G+H+I+J+K+L	3 423 618,58

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	190 193,26	L	230 425,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		230 425,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 193,26	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	507 876,00	436 604,92	11 336,76	0,00	59 934,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	616 195,00	609 536,57	0,00	0,00	6 658,43
014	Atténuations de produits	29 773,00	28 773,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	213 448,94	155 205,13	0,00	0,00	58 243,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 367 292,94	1 230 119,62	11 336,76	0,00	125 836,56
66	Charges financières	8 114,39	8 114,37	0,00	0,00	0,02
67	Charges exceptionnelles	25 400,00	12 439,73	0,00	0,00	12 960,27
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 400 807,33	1 250 673,72	11 336,76	0,00	138 796,85
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 325,52	3 325,52			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 325,52	3 325,52			0,00
TOTAL		1 404 132,85	1 253 999,24	11 336,76	0,00	138 796,85
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	5 934,38	0,00	0,00	-4 934,38
70	Produits services, domaine et ventes div	71 761,36	89 054,81	4 150,40	0,00	-21 443,85
73	Impôts et taxes	763 901,00	952 106,39	86 183,00	0,00	-274 388,39
74	Dotations et participations	216 000,00	234 565,03	0,00	0,00	-18 565,03
75	Autres produits de gestion courante	27 700,00	27 706,59	0,00	0,00	-6,59
Total des recettes de gestion courante		1 080 362,36	1 309 367,20	90 333,40	0,00	-319 338,24
76	Produits financiers	100,00	33,48	0,00	0,00	66,52
77	Produits exceptionnels	500,00	8 803,18	0,00	0,00	-8 303,18
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 080 962,36	1 318 203,86	90 333,40	0,00	-327 574,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 080 962,36	1 318 203,86	90 333,40	0,00	-327 574,90
Pour information		(3) 323 170,49				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	162 192,95	26 653,79	0,00	135 539,16
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 741 011,55	912 441,26	190 193,26	638 377,03
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 903 204,50	939 095,05	190 193,26	773 916,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 489,00	137 947,73	0,00	2 541,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	140 489,00	137 947,73	0,00	2 541,27
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 043 693,50	1 077 042,78	190 193,26	776 457,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	92 072,43	49 428,91		42 643,52
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	92 072,43	49 428,91		42 643,52
	TOTAL	2 135 765,93	1 126 471,69	190 193,26	819 100,98
	Pour information	(2) 262 316,02			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 384 984,00	582 533,10	230 425,00	572 025,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 786 784,00	982 533,10	230 425,00	573 825,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	255 900,00	176 198,30	0,00	79 701,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	515 900,00	426 198,30	0,00	89 701,70
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 302 684,00	1 408 731,40	230 425,00	663 527,60
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 325,52	3 325,52		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	92 072,43	49 428,91		42 643,52
	Total des recettes d'ordre d'investissement	95 397,95	52 754,43		42 643,52
	TOTAL	2 398 081,95	1 461 485,83	230 425,00	706 171,12

MAIRIE D'AUREILLE - MAIRIE D'AUREILLE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	447 941,68		447 941,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	609 536,57		609 536,57
014	Atténuations de produits	28 773,00		28 773,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 205,13		155 205,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	8 114,37	0,00	8 114,37
67	Charges exceptionnelles	12 439,73	0,00	12 439,73
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 325,52	3 325,52
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 262 010,48	3 325,52	1 265 336,00
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 947,73	0,00	137 947,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 653,79	6 925,58	33 579,37
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	912 441,26	42 503,33	954 944,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 077 042,78	49 428,91	1 126 471,69
Pour information				262 316,02
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				262 316,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 934,38		5 934,38
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	93 205,21		93 205,21
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 038 289,39		1 038 289,39
74	Dotations et participations	234 565,03		234 565,03
75	Autres produits de gestion courante	27 706,59	0,00	27 706,59
76	Produits financiers	33,48	0,00	33,48
77	Produits exceptionnels	8 803,18	0,00	8 803,18
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 408 537,26	0,00	1 408 537,26
Pour information				323 170,49
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	176 198,30	0,00	176 198,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	250 000,00		250 000,00
13	Subventions d'investissement	582 533,10	0,00	582 533,10
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	49 428,91	49 428,91
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 325,52	3 325,52
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 408 731,40	52 754,43	1 461 485,83
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	507 876,00	436 604,92	11 336,76	0,00	59 934,32
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	8 019,47	0,00	0,00	-3 019,47
60612	Energie - Electricité	100 000,00	84 940,69	0,00	0,00	15 059,31
60621	Combustibles	2 500,00	164,00	0,00	0,00	2 336,00
60622	Carburants	10 000,00	10 404,07	0,00	0,00	-404,07
60623	Alimentation	2 000,00	2 749,85	0,00	0,00	-749,85
60624	Produits de traitement	3 000,00	1 866,10	0,00	0,00	1 133,90
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	484,51	0,00	0,00	2 015,49
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	9 798,68	0,00	0,00	1 201,32
60632	Fournitures de petit équipement	13 000,00	14 360,90	807,66	0,00	-2 168,56
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	707,04	0,00	0,00	3 292,96
60636	Vêtements de travail	4 800,00	3 519,07	0,00	0,00	1 280,93
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 312,28	0,00	0,00	-112,28
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	415,77	176,58	0,00	407,65
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	11 667,91	0,00	0,00	332,09
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	646,21	0,00	0,00	2 353,79
611	Contrats de prestations de services	55 000,00	63 288,44	0,00	0,00	-8 288,44
6135	Locations mobilières	6 876,00	15 657,07	4 503,36	0,00	-13 284,43
61521	Entretien terrains	3 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	6 221,45	0,00	0,00	1 778,55
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	2 957,85	0,00	0,00	-1 957,85
615231	Entretien, réparations voiries	5 500,00	5 832,00	2 229,48	0,00	-2 561,48
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	11 584,04	782,40	0,00	-366,44
61524	Entretien bois et forêts	9 000,00	15 927,60	0,00	0,00	-6 927,60
61551	Entretien matériel roulant	8 100,00	879,35	570,48	0,00	6 650,17
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	-1 113,08	2 266,80	0,00	2 846,28
6156	Maintenance	28 300,00	36 841,24	0,00	0,00	-8 541,24
6161	Multirisques	10 000,00	12 290,93	0,00	0,00	-2 290,93
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	9 000,00	6 491,29	0,00	0,00	2 508,71
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	765,80	0,00	0,00	734,20
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	2 240,00	0,00	0,00	2 260,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	2 127,20	0,00	0,00	-127,20
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	396,00	0,00	0,00	-96,00
6226	Honoraires	3 000,00	11,19	0,00	0,00	2 988,81
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	492,00	0,00	0,00	1 508,00
6228	Divers	1 500,00	2 120,00	0,00	0,00	-620,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 000,00	39 714,43	0,00	0,00	5 285,57
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 844,90	0,00	0,00	-844,90
6237	Publications	7 000,00	7 749,60	0,00	0,00	-749,60
6238	Divers	2 550,00	2 847,49	0,00	0,00	-297,49
6241	Transports de biens	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	2 240,00	0,00	0,00	1 760,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	958,92	0,00	0,00	1 041,08
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	7 000,00	12 724,33	0,00	0,00	-5 724,33
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	3 404,56	0,00	0,00	395,44
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	10 088,73	0,00	0,00	-88,73
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	622,51	0,00	0,00	377,49
6281	Concours divers (cotisations)	10 250,00	8 177,36	0,00	0,00	2 072,64
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	1 186,17	0,00	0,00	4 813,83
63512	Taxes foncières	8 000,00	6 979,00	0,00	0,00	1 021,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	616 195,00	609 536,57	0,00	0,00	6 658,43
6218	Autre personnel extérieur	8 250,00	8 249,76	0,00	0,00	0,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	364,18	0,00	0,00	35,82
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 445,00	8 911,69	0,00	0,00	533,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 092,78	0,00	0,00	407,22
6411	Personnel titulaire	295 011,00	294 586,11	0,00	0,00	424,89
6413	Personnel non titulaire	110 000,00	107 675,36	0,00	0,00	2 324,64
6415	Indemnité inflation	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	71 700,00	71 681,31	0,00	0,00	18,69
6453	Cotisations aux caisses de retraites	85 000,00	84 960,80	0,00	0,00	39,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	5 360,86	0,00	0,00	1 139,14
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 400,00	21 015,89	0,00	0,00	384,11
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 620,00	1 614,00	0,00	0,00	6,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 019,00	1 019,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 750,00	2 404,83	0,00	0,00	345,17
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	29 773,00	28 773,00	0,00	0,00	1 000,00
739211	Attributions de compensation	28 773,00	28 773,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	213 448,94	155 205,13	0,00	0,00	58 243,81
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	144,00	0,00	0,00	-144,00
6518	Autres	1 000,00	559,00	0,00	0,00	441,00
6531	Indemnités	62 000,00	59 428,75	0,00	0,00	2 571,25
6532	Frais de mission	2 500,00	305,41	0,00	0,00	2 194,59
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	4 651,46	0,00	0,00	1 848,54
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	54 188,94	54 188,94	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	37 500,00	19 976,15	0,00	0,00	17 523,85
6558	Autres contributions obligatoires	4 960,00	150,00	0,00	0,00	4 810,00
657362	Subv. fonct. CCAS	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 500,00	15 800,00	0,00	0,00	9 700,00
65888	Autres	100,00	1,42	0,00	0,00	98,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 367 292,94	1 230 119,62	11 336,76	0,00	125 836,56
66	Charges financières (b)	8 114,39	8 114,37	0,00	0,00	0,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 114,39	8 114,37	0,00	0,00	0,02
67	Charges exceptionnelles (c)	25 400,00	12 439,73	0,00	0,00	12 960,27
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	56,00	0,00	0,00	-56,00
6713	Secours et dots	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6714	Bourses et prix	1 500,00	1 463,76	0,00	0,00	36,24
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 000,00	7 912,17	0,00	0,00	-912,17
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	7,80	0,00	0,00	2 492,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 400 807,33	1 250 673,72	11 336,76	0,00	138 796,85
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 325,52	3 325,52			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 325,52	3 325,52			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 325,52	3 325,52			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 325,52	3 325,52			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 404 132,85	1 253 999,24	11 336,76	0,00	138 796,85
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	5 934,38	0,00	0,00	-4 934,38
6419	Remboursements rémunérations personnel	500,00	3 008,85	0,00	0,00	-2 508,85
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	2 925,53	0,00	0,00	-2 925,53
6479	Rembourst sur autres charges sociales	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	71 761,36	89 054,81	4 150,40	0,00	-21 443,85
7022	Coupes de bois	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	250,00	0,00	0,00	1 250,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	0,00	50,00	0,00	250,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	6 000,00	24 005,53	0,00	0,00	-18 005,53
7062	Redevances services à caractère culturel	11 000,00	5 180,00	0,00	0,00	5 820,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 461,36	56 098,68	0,00	0,00	-10 637,32
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 000,00	3 520,60	4 100,40	0,00	-6 621,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	763 901,00	952 106,39	86 183,00	0,00	-274 388,39
73111	Impôts directs locaux	540 300,00	560 584,00	0,00	0,00	-20 284,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 226,00	4 633,00	0,00	0,00	5 593,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	78 475,00	0,00	86 183,00	0,00	-7 708,00
7336	Droits de place	1 000,00	2 430,00	0,00	0,00	-1 430,00
7338	Autres taxes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	15 000,00	47 805,43	0,00	0,00	-32 805,43
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	113 800,00	304 832,96	0,00	0,00	-191 032,96
7388	Autres taxes diverses	5 000,00	31 821,00	0,00	0,00	-26 821,00
74	Dotations et participations	216 000,00	234 565,03	0,00	0,00	-18 565,03
7411	Dotation forfaitaire	170 500,00	162 598,00	0,00	0,00	7 902,00
74121	Dotation de solidarité rurale	34 000,00	35 761,00	0,00	0,00	-1 761,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 000,00	7 691,32	0,00	0,00	-691,32
744	FCTVA	1 000,00	3 649,62	0,00	0,00	-2 649,62
74718	Autres participations Etat	100,00	21 148,72	0,00	0,00	-21 048,72
7478	Participat° Autres organismes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	204,37	0,00	0,00	-204,37
74832	Attribution du fonds départemental TP	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 100,00	3 512,00	0,00	0,00	-412,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante	27 700,00	27 706,59	0,00	0,00	-6,59
752	Revenus des immeubles	27 500,00	27 705,20	0,00	0,00	-205,20
757	Redevances versées par fermiers, conces.	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	1,39	0,00	0,00	98,61
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 080 362,36	1 309 367,20	90 333,40	0,00	-319 338,24
76	Produits financiers (b)	100,00	33,48	0,00	0,00	66,52
761	Produits de participations	100,00	33,48	0,00	0,00	66,52
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	8 803,18	0,00	0,00	-8 303,18
7718	Autres produits except. opérat° gestion	300,00	8 803,18	0,00	0,00	-8 503,18
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 080 962,36	1 318 203,86	90 333,40	0,00	-327 574,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 080 962,36	1 318 203,86	90 333,40	0,00	-327 574,90
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		323 170,49				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	162 192,95	26 653,79	0,00	135 539,16
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	3 160,80	0,00	1 839,20
2031	Frais d'études	152 192,95	16 892,99	0,00	135 299,96
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	6 600,00	0,00	-6 600,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 741 011,55	912 441,26	190 193,26	638 377,03
2111	Terrains nus	20 800,00	10 070,45	8 731,20	1 998,35
2116	Cimetières	10 000,00	231,48	0,00	9 768,52
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	649,09	0,00	4 350,91
2128	Autres agencements et aménagements	132 916,00	30 472,00	0,00	102 444,00
21311	Hôtel de ville	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21312	Bâtiments scolaires	8 920,40	28 007,66	35 318,44	-54 405,70
21316	Equipements du cimetière	10 500,00	4 751,59	0,00	5 748,41
21318	Autres bâtiments publics	430 123,31	341 761,18	34 744,14	53 617,99
2135	Installations générales, agencements	40 000,00	47 749,20	0,00	-7 749,20
2151	Réseaux de voirie	472 618,40	62 333,70	38 018,40	372 266,30
2152	Installations de voirie	65 000,00	22 055,58	966,30	41 978,12
21534	Réseaux d'électrification	103 550,98	0,00	0,00	103 550,98
21538	Autres réseaux	152 922,00	83 950,80	68 634,00	337,20
21568	Autres matériels, outillages incendie	86 900,00	79 608,65	0,00	7 291,35
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	5 939,16	0,00	60,84
2158	Autres installat°, matériel et outillage	7 310,00	4 484,53	3 497,28	-671,81
2183	Matériel de bureau et informatique	14 959,63	4 267,68	283,50	10 408,45
2184	Mobilier	2 529,56	5 697,56	0,00	-3 168,00
2188	Autres immobilisations corporelles	166 961,27	180 410,95	0,00	-13 449,68
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 903 204,50	939 095,05	190 193,26	773 916,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 489,00	137 947,73	0,00	2 541,27
1641	Emprunts en euros	140 489,00	137 947,73	0,00	2 541,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		140 489,00	137 947,73	0,00	2 541,27
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 043 693,50	1 077 042,78	190 193,26	776 457,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	92 072,43	49 428,91		42 643,52
202	Frais réalisat° documents urbanisme	3 549,14	6 925,58		-3 376,44
21312	Bâtiments scolaires	16 568,01	16 568,02		-0,01
21318	Autres bâtiments publics	25 935,28	25 935,31		-0,03
2151	Réseaux de voirie	46 020,00	0,00		46 020,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		92 072,43	49 428,91		42 643,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 135 765,93	1 126 471,69	190 193,26	819 100,98
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		262 316,02			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 384 984,00	582 533,10	230 425,00	572 025,90
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	88 915,00	78 145,10	0,00	10 769,90
1323	Subv. non transf. Départements	1 273 149,00	504 388,00	230 425,00	538 336,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	22 920,00	0,00	0,00	22 920,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 786 784,00	982 533,10	230 425,00	573 825,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	505 900,00	426 198,30	0,00	79 701,70
10222	FCTVA	178 900,00	136 219,51	0,00	42 680,49
10226	Taxe d'aménagement	77 000,00	39 978,79	0,00	37 021,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		515 900,00	426 198,30	0,00	89 701,70
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 302 684,00	1 408 731,40	230 425,00	663 527,60
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 325,52	3 325,52	0,00	0,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	3 325,52	3 325,52	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 325,52	3 325,52	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	92 072,43	49 428,91	0,00	42 643,52
2031	Frais d'études	86 383,50	40 363,54	0,00	46 019,96
2033	Frais d'insertion	5 688,93	9 065,37	0,00	-3 376,44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		95 397,95	52 754,43	0,00	42 643,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 398 081,95	1 461 485,83	230 425,00	706 171,12
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

**IV
A2.1**

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

MAIRIE D'AUVERGNE - MAIRIE D'AUVERGNE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					943 959,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		590 227,68					137 947,71	7 818,08	0,00	3 091,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		590 227,68					137 947,71	7 818,08	0,00	3 091,36
2146527		0,00	A-1	162 313,96	11,92			0,986	12 685,16	1 668,48	0,00	203,25
3149345		0,00	A-1	300 000,00	14,33			1,411	0,00	0,00	0,00	2 856,71
3209059		0,00	A-1	0,00	0,00			0,597	100 000,00	597,23	0,00	0,00
A29160R3		0,00	A-1	27 586,42	9,00			1,584	2 835,17	460,59	0,00	19,00
C2ZUF4013PR		0,00	A-1	100 327,30	4,00			4,527	22 427,38	5 091,78	0,00	12,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE D'AUREILLE - MAIRIE D'AUREILLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		590 227,68				137 947,71	7 818,08	0,00	3 091,36	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	590 227,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00		
Total						0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
					Contrat initial			Contrat renégocié							Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
					Type de taux (3)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Index (4)								
Total										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
A2.8		

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		140 489,00	I 137 947,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		140 489,00	137 947,73
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	140 489,00	137 947,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	137 947,73	190 193,26	262 316,02	590 457,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		269 225,52	179 523,82
Ressources propres externes de l'année (a)		255 900,00	176 198,30
10222	FCTVA	178 900,00	136 219,51
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	77 000,00	39 978,79
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		13 325,52	3 325,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	3 325,52	3 325,52
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	179 523,82	230 425,00	0,00	250 000,00	659 948,82

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 590 457,01
Ressources propres disponibles	IV 659 948,82
Solde	V = IV – II (3) 69 491,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/01/2022	ACHAT LAVE-VAISSELLE À CAPOT POUR CANTINE	4 992,42	0,00	0
27/01/2022	TRAVAUX D'ENTRETIEN DU GAUDRE AVEC LOCATION BROYEUR	8 880,00	0,00	0
28/01/2022	ETABLISSEMENT PLAN TOPOGRAPHIQUE DIVERSES RUES	4 620,00	0,00	0
31/01/2022	ACHAT VOILAGES POUR ECOLE ELEMENTAIRE	159,80	0,00	0
31/01/2022	TRAVAUX SKATE-PARC DEMOLLITION EXISTANT ET NOUVELLE IMPLANTATION	109 682,84	0,00	0
02/02/2022	ACHAT ARMOIRE MURALE EXTER AIVIA 200 PROTECTION DAE	511,20	0,00	0
11/02/2022	ARENES MUNICIPALE	737,99	0,00	0
14/02/2022	ECOLE PRIMAIRE	-1 885,46	0,00	0
15/02/2022	ARENES MUNICIPALE	-1 642,73	0,00	0
17/02/2022	ARENES MUNICIPALE	1 738,14	0,00	0
21/02/2022	MOBILIER ECOLE ELEMENTAIRE - 4 ARMOIRES OCTET PORTES COULISSANTES	266,79	0,00	0
22/02/2022	Facture n° 454 du 30/11/2021	225,00	0,00	0
23/02/2022	ACQUISITION TERRAINS GUILLAUMIER BX23 ET CH6	10 070,45	0,00	0
23/02/2022	ARENES MUNICIPALE	66 090,00	0,00	0
24/02/2022	FORFAIT INSTALLATION LOGICIEL COURRIER EZGED	6 600,00	0,00	0
28/02/2022	ACHAT DE DIVERSES SIGNALISATIONS DE VOIRIE	1 449,94	0,00	0
01/03/2022	ARENES MUNICIPALE	1 104,00	0,00	0
04/03/2022	TRAVAUX DE REFECTION DE CHAUSSEE TRAV DU PASTRE	16 740,00	0,00	0
07/03/2022	CREATION LOCAUX TECHNIQUES RUE MISTRAL ET RTE D'EYGALIERES	12 000,00	0,00	0
15/03/2022	ACQUISITION GROS OUTILLAGE POUR SERV. ESPACES VERTS	1 198,93	0,00	0
22/03/2022	MEUBLE OCTET ETAGERES HETRE POUR EC. ELEMENT.	273,18	0,00	0
24/03/2022	FOURNITURE ET POSE PLAQUES GRANIT JARDIN DU SOUVENIR	1 404,00	0,00	0
07/04/2022	ACHAT LAVE-LINGE FRONTAL 8KGS CANDY POUR LOGT GARE	467,50	0,00	0
07/04/2022	TRAVAUX DE VOIRIE DANS PLUSIEURS RUES DU VILLAGE	42 701,16	0,00	0
22/04/2022	HONORAIRES ARCHI SITUATION N° 12 ET SOLDE - ARENES	528,03	0,00	0
22/04/2022	HONORAIRES ARCHI SITUATION N° 8 ET SOLDE - ECOLE	164,96	0,00	0
28/04/2022	ACHAT MAGNOLIA POUR PLACE 8 MAI 1945	315,19	0,00	0
02/05/2022	FORET COMMUNALE	3 905,00	0,00	0
02/05/2022	FORET COMMUNALE	9 219,00	0,00	0
02/05/2022	FORET COMMUNALE	2 552,00	0,00	0
05/05/2022	ACHAT DRAPEAUX FRANCE POUR MAIRIE	100,51	0,00	0
06/05/2022	MODERNISATION ECLAIRAGE TENNIS	9 288,00	0,00	0
06/05/2022	FOURNITURE ET POSE RESEAUX SONORISATION AUX ARENES	11 340,00	0,00	0
09/05/2022	ACHAT ILLUMINATIONS DE NOEL	4 489,22	0,00	0
12/05/2022	TRAVAUX DE CABLAGE FIBRE AVEC POSE DE DTIO - ARENES	1 321,20	0,00	0
23/05/2022	ACHAT CHAUFFE-EAU 200L + FORFAIT REMPLACEMENT	1 107,00	0,00	0
24/05/2022	ACQUISITION ANCIENNE EPICERIE PARCELLE AB221 VENTE ROUX/CMNE	235 000,00	0,00	0
24/05/2022	ACHAT ETAGERES POUR EC. MATERNELLE	527,10	0,00	0
30/05/2022	ACHAT NUMEROS DE RUES ET PANNEAU DE RUE	261,18	0,00	0
01/06/2022	ACHAT POMPE MULTICELLULAIRE INOX POUR BASSIN	3 285,60	0,00	0
03/06/2022	ACHAT BOITES AUX LETTRES POUR LOT BAGNIS	434,64	0,00	0
03/06/2022	MODIFICATION PLU	2 184,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/06/2022	ACQUISITION ANCIENNE EPICERIE PARCELLE AB221 VENTE ROUX/CMNE	3 466,86	0,00	0
15/06/2022	ACHAT MOBILIER URBAIN JARDIN PUBLIC	3 211,20	0,00	0
20/06/2022	LIVRAISON DE ROCHER ET TOUT VENANT RTE EYGALIERES + POSE DE ROCHER CH ST-JEAN	2 892,54	0,00	0
22/06/2022	MOBILIER POUR BERGERIE + SALLE DE LA GRAND-TERRE	2 488,80	0,00	0
05/07/2022	ACHAT EQUIPEMENT ET VAISSELLE POUR SELF CANTINE	868,75	0,00	0
05/07/2022	INSTALLATION EQUIPEMENT POUR SELF A LA CANTINE SCOLAIRE	32 187,60	0,00	0
06/07/2022	VOIRIE COMMUNALE	1 628,40	0,00	0
14/07/2022	ACHAT APPAREILS ELECTROMENAGERS POUR APPT 10 RUE DE LA GRAND-TERRE 1ER ETG	349,99	0,00	0
18/07/2022	REMPLE CHAUFFE-EAU SUITE DEGATS DES EAUX EC. ELEMENT.	751,80	0,00	0
18/07/2022	ETUDE DE PROGRAMMATION D'AMENAG. DU CENTRE ANCIEN	7 680,00	0,00	0
19/07/2022	ACHAT MOBILIER URBAIN POUR SKATE-PARK ET JARDIN PUBLIC	6 583,20	0,00	0
20/07/2022	ACHAT REFRIGERATEUR PROLINE POUR CURE 1ER ETG	370,00	0,00	0
26/07/2022	EXTINCTEURS BATIMENTS COMMUNAUX	305,21	0,00	0
29/07/2022	ACHAT PORTES EN FER ET CADENAS POUR DEPOSITOIRE CIMETIERE	3 347,59	0,00	0
04/08/2022	ACHAT TABLE PING PONG POUR JARDIN PUBLIC	2 947,28	0,00	0
25/08/2022	ACHAT MOBILIER POUR EC. ELEMENTAIRE	289,00	0,00	0
09/09/2022	MONUMENTS AUX MORTS	231,48	0,00	0
13/09/2022	ACHAT DE DRAPEAUX POUR BAT COMMUNAUX	142,80	0,00	0
13/09/2022	ECOLE PRIMAIRE	4 578,00	0,00	0
23/09/2022	ACHAT DE DRAPEAUX POUR BAT COMMUNAUX	126,00	0,00	0
05/10/2022	ECOLE PRIMAIRE	5 386,06	0,00	0
06/10/2022	EXTENSION DE GARANTIE SUPP SERVEUR HPE PROLIANT + CHANGEMENT NAS	3 084,60	0,00	0
06/10/2022	EXTENSION AIRE DE FITNESS ET INSTALLATION PANNEAU AIRE DE JEUX	43 772,48	0,00	0
06/10/2022	TRAVAUX DE CLOTURE AIRE DE FITNESS EXTERIEURE AC 019916	6 855,68	0,00	0
14/10/2022	TRAVAUX EVOLUTION PARC EP - 1ERE TRANCHE DOSSIER AC018167	73 034,40	0,00	0
15/10/2022	ECOLE PRIMAIRE	13 123,20	0,00	0
17/10/2022	ACHAT ARBUSTES POUR ESP VERTS ENTREE CIMETIERE	108,90	0,00	0
17/10/2022	ETUDE DE PROGRAMMATION D'AMENAG. DU CENTRE ANCIEN	1 920,00	0,00	0
20/10/2022	INTERV MISE EN PLACE CADRES PLANS D'EVACUATION EC. ELEMENTAIRE	1 041,60	0,00	0
27/10/2022	ACHAT TELEVISEUR POUR LOGT POSTE 1ER ETG	308,02	0,00	0
03/11/2022	ACHAT MICROS PIEDS DE MICRO ET CABLES POUR SALLE POLYVALENTE	437,04	0,00	0
07/11/2022	ACHAT ARMOIRES DE RANGEMENT POUR MAIRIE	441,20	0,00	0
08/11/2022	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	75 863,04	0,00	0
16/11/2022	ETUDES AMONT POUR REALIS PASSERELLE	8 280,00	0,00	0
22/11/2022	ACHAT ARMOIRES DE RANGEMENT POUR MAIRIE	1 171,01	0,00	0
02/12/2022	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	3 440,40	0,00	0
02/12/2022	ACHAT POMPE MULTICELLULAIRE INOX POUR BASSIN	3 497,28	0,00	0
05/12/2022	BORNES EN FONTE DUCTILE ANTI-STATIONNEMENT	966,30	0,00	0
06/12/2022	CREATION WC PUBLIC ETUDES AP SOMMAIRES ET DEF + DP	1 980,00	0,00	0
08/12/2022	ETUDES TVX AMENAGEMENT CENTRE ANCIEN	2 520,00	0,00	0
12/12/2022	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE PARKING EGLISE	17 280,00	0,00	0
26/12/2022	ACHAT ETAGERE POUR ECOLE MATERNELLE	223,50	0,00	0
28/12/2022	ETUDES REHAB EXTENSION ET MISE AUX NORMES MAIRIE - S1	6 000,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		919 588,99	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 408 537,26

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent administratif contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aide-maternelle contractuelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2e cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2° cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Garde-Champêtre Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ; les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 398 081,95	1 388 787,71	190 193,26	819 100,98
RECETTES	2 398 081,95	1 461 485,83	230 425,00	706 171,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 404 132,85	1 265 336,00	0,00	138 796,85
RECETTES	1 404 132,85	1 731 707,75	0,00	-327 574,90

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 398 081,95	1 388 787,71	190 193,26	819 100,98
RECETTES	2 398 081,95	1 461 485,83	230 425,00	706 171,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 404 132,85	1 265 336,00	0,00	138 796,85
RECETTES	1 404 132,85	1 731 707,75	0,00	-327 574,90
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 802 214,80	2 654 123,71	190 193,26	957 897,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 802 214,80	3 193 193,58	230 425,00	378 596,22

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 398 081,95	1 388 787,71	190 193,26	819 100,98
RECETTES	2 398 081,95	1 461 485,83	230 425,00	706 171,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 404 132,85	1 265 336,00	0,00	138 796,85
RECETTES	1 404 132,85	1 731 707,75	0,00	-327 574,90
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 802 214,80	2 654 123,71	190 193,26	957 897,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 802 214,80	3 193 193,58	230 425,00	378 596,22

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 524 000,00	7,25	28,55	0,00	435 102,00	7,25
TFPNB	58 700,00	2,44	39,50	0,00	23 187,00	2,44
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 582 700,00	7,06			458 289,00	6,99

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par (1) Le Le Maire.
 A Aureille, le 05/04/2022
 Le Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Aureille, le 05/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUTEROCHÉ Gilles	
BARBIER Marjolaine	
BARRAS Benjamin	
BEAUTEMPS Marie-France	
CARPI Didier	
ESCOFFIER Lionel	
ESPIGUE Catherine	
LOLLIA Jean-François	
MARSOT Kimberley	
MARTIN Laurence	
MICHEL Olivier	
MOUCADEL Stéphanie	
NEGRON Marc	
NOVELLI Cindy	
PELISSIER Isabelle	
PERTUIT Jean-Michel	
SANCHEZ Corinne	
SERGI Marie-Thérèse	
VERGOBY Jean-LUC	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2022, et de la publication le 14/04/2022

A Aureille, le 14/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2


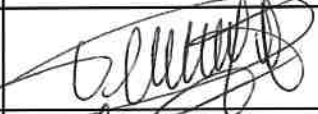




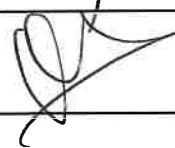




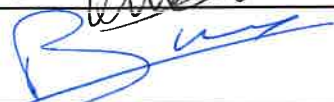
Présenté par le Le Maire,
A Aureille, le 05/04/2022
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES : Pour : 16
Contre :
Abstention :


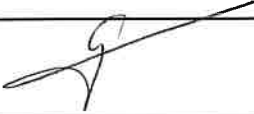


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Aureille, le 05/04/2022

Date de convocation : 31/03/23

Les membres du Conseil Municipal,

ESCOFFIER Lionel	
PERTUIT Jean-Michel	
MARTIN Laurence	
MICHEL Olivier	
MOUCADEL Stéphanie	
NEGRON Marc	
VERGOBY Jean-LUC	
ESPIGUE Catherine	
PELISSIER Isabelle	
BEAUTEMPS Marie-France	
CARPI Didier	
LOLLIA Jean-François	
BARRAS Benjamin	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

NOVELLI Cindy	
MARSOT Kimberley	
BARBIER Marjolaine	
AUTEROCHE Gilles	
SANCHEZ Corinne	
SERGI Marie-Thérèse	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 14/04/2022 et de la publication le 16/04/2022.

A Aureille, le 16/04/2022



IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2



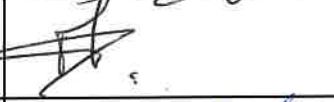


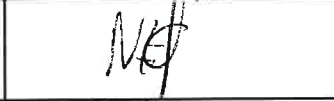
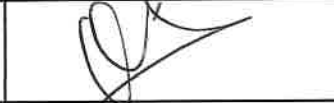


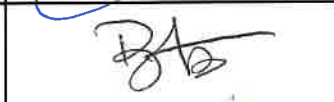



Présenté par le Le Maire,
A Aureille, le 05/04/2022
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES : Pour : 16
Contre :
Abstention :



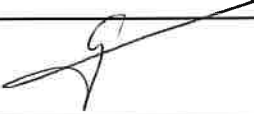


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Aureille, le 05/04/2022

Date de convocation : 31/03/23

Les membres du Conseil Municipal,

ESCOFFIER Lionel	
PERTUIT Jean-Michel	
MARTIN Laurence	
MICHEL Olivier	
MOUCADEL Stéphanie	
NEGRON Marc	
VERGOBY Jean-LUC	
ESPIGUE Catherine	
PELISSIER Isabelle	
BEAUTEMPS Marie-France	
CARPI Didier	
LOLLIA Jean-François	
BARRAS Benjamin	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NOVELLI Cindy	
MARSOT Kimberley	
BARBIER Marjolaine	
AUTEROCHE Gilles	
SANCHEZ Corinne	
SERGI Marie-Thérèse	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 14/04/2022 et de la publication le 16/04/2022.

A Aureille, le 14/04/2022